

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D20250030011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 10 mars 2025
Votes exprimés : 18

Séance du 17 mars 2025

Le 17 mars 2025 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN - Patrick HEIDELBERGER - Jean-Laurent FERVEL - Marie-Anne SOLETTI - Emeline HEDRICH - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Michael BIRNER - Nicolas BLOUQUY - Daniel DEVISCOURT -- Roland MERLEAU - Céline PAUGET – PERRET Roxane - Jocelyne PETRY - Pascale STEINMANN - Laurence TAQUET

PROCURATIONS : Franck PERRET donne pouvoir à Roxane PERRET – Donata ROTH donne procuration à Jocelyne PETRY

ABSENT : Cyrille ROBERT

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLETTI

OBJET : LOCATION GERANCE MAGASIN LA FORGE

M. Le Maire rappelle en date du 30 septembre 2024 que M. TOCHON DANGUY a envoyé par courrier avec accusé de réception sa demande de résiliation de bail, suite à des problèmes de santé. La fin de son bail doit intervenir le 30 mars 2025.

M. TOCHON-DANGUY propose de maintenir son activité le temps que le nouveau repreneur s'installe afin qu'il n'y ait pas de coupure entre les deux locataires-gérants.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la proposition de M. TOCHON-DANGUY de maintenir son activité le temps que le nouveau locataire gérant arrive ;
- **D'APPROUVER** de faire un nouveau contrat d'une durée de trois mois renouvelable ;
- **D'APPROUVER** le maintien de la réduction du loyer à 50% le temps du nouvel avenant ;
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Jacques DUBOUT



Secrétaire de séance
Marie-Anne SOLETTI

Rendu exécutoire
Le 19/03/2025
Publié
Le 20/03/2025